

De la taille des établissements industriels

DANS les vingt dernières années, la productivité et la production de l'industrie française ont augmenté à un rythme inconnu précédemment. L'évolution coïncide-t-elle avec une modification de la taille des établissements ?

L'établissement est tout lieu géographique distinct où une entreprise (qui, elle, est une entité juridique), exerce son activité ; ce peut être une usine, un atelier, un dépôt, un chantier, un magasin... Plus de 95 % des entreprises n'ont qu'un établissement et se confondent avec lui. En 1966, pour 689 877 entreprises industrielles, on comptait 729 125 établissements. Renault est une entreprise, l'usine de Flins un établissement.

Depuis 1948, l'INSEE gère un « Fichier des établissements » et tous les quatre ans environ, en tire une exploitation statistique qui fournit le nombre d'établissements, l'effectif total et le personnel salarié recensé selon la taille des établissements et le type d'activité. Le rapprochement de ces exploitations effectuées en 1950, 1954, 1962, 1966, 1970, fournit une image de l'évolution des structures des unités de production.

Jusqu'à maintenant, ce fichier résultait de la coordination d'informations fournies par diverses administrations (Direction des impôts, Sécurité sociale, etc.). L'INSEE rassemblait ces données et fournissait une référence commune, un numéro d'identité à chaque établissement, qu'utilisaient les diverses administrations. Les établissements « non déclarés » au début étaient assez nombreux alors qu'ils étaient devenus rares en 1966 et d'autres figurent encore au fichier, alors qu'ils ont disparu faute d'acte de décès. En outre, si toutes les exploitations présentent un classement des établissements par taille, celles de 1950 et 1970 ne fournissent pas les tableaux du nombre de salariés classés d'après l'importance de l'établissement qui les emploie.

Ces précisions données sur les limites de nos sources, comparons, tour à tour, la structure des

établissements industriels selon leur taille, et le nombre de salariés classés selon l'importance de l'établissement qui les emploie ; à ce niveau de très forte agrégation, les comparaisons dans le temps sont plus valables.

Une forte proportion des établissements industriels (la moitié en 1950, un tiers en 1970) n'emploient pas de salariés ; ils se confondent avec la notion ancienne de travailleurs isolés. La diminution régulière de ces établissements à 0 salarié est très significative, elle illustre un phénomène social et économique bien connu (tableau I).

Tableau I. — Proportion des établissements industriels à 0 salarié (en %)

1950	50,7	1962	44,1
1954	47,2	1966	39,7
		1970	36,7

Examinons, au cours de ces vingt ans, les variations de structure des établissements employant un salarié ou plus (tableau II).

Tableau II. — Proportion des établissements industriels selon le nombre de salariés employés (en %) (2)

	Nombre de salariés occupés						
	1-5	6-20	21-50	51-200	201-500	501-1 000	Plus de 1 000
1950	73,9	16,5	5,7	3,0	0,60	0,25	
1954	74,6	15,8	5,6	3,0	0,60	0,30	0,10
1962	72,0	17,1	6,1	3,6	0,77	0,34	0,12
1966	70,7	17,2	6,8	4,0	0,84	0,35	0,11
1970	67,9	26,4 (1)		4,4		1,3 (1)	

(1) L'exploitation de 1970 ne fournit pas pour toutes les tranches les mêmes détails que les exploitations antérieures.

(2) Les chiffres ayant été arrondis à la première décimale, les totaux sont légèrement différents de 100.

La proportion des établissements employant 1 à 5 salariés diminue de façon significative, celle de la tranche de 6 à 20 augmente dans une mesure inférieure à l'incertitude statistique.

L'accroissement de la part des établissements de 21 à 50 est encore faible ; il s'affirme pour ceux de taille supérieure, de 51 jusqu'à 1 000 salariés. Au-dessus de 1 000 salariés, il n'y a guère de changement.

La proportion des effectifs totaux de salariés employés dans chacune de ces catégories d'établissements varie sensiblement (tableau III).

Tableau III. — Répartition de l'effectif des salariés selon l'importance des établissements qui les emploient (en %)

	1-5	6-20	21-50	51-200	201-500	501-1 000	Plus de 1 000
1954	10,4	12,6	13,7	21,6	14,4	9,7	17,6
1962	8,6	11,9	13,2	23,0	15,7	9,8	17,8
1966	8,8	11,3	13,6	24,1	16,2	10,3	15,7

La proportion des salariés employés dans des établissements de 1 à 20 salariés diminue sensiblement, davantage pour les plus petits. La catégorie de 21 à 50 demeure stable.

Dans les tranches de 51 à 500 salariés, la proportion croît assez nettement ; c'est là qu'une bonne part de l'accroissement absolu de main-d'œuvre industrielle s'est porté (620 000 salariés sur un total de 911 000 entre 1954 et 1966).

Les salariés employés dans les grands établissements (de 500 à 1 000) augmentent de 130 000, et leur proportion, dans les effectifs industriels totaux, croît de façon modérée.

Quant aux effectifs des très grands établissements, ils se stabilisent et leur part relative diminue.

Globalement, l'évolution industrielle ne semble donc pas, au cours de cette période, s'être opérée vers le gigantisme des unités de production, elle s'est faite à coup sûr au détriment des isolés et des très petits établissements et au profit de ceux accueillant de 50 à 500 salariés.

Comparons ces résultats à ceux de la période de 1900-1936 sur laquelle plusieurs études ont été faites et publiées dans les revues de l'INSEE (1).

Dans la première, l'auteur concluait à une diminution continue du nombre des établissements industriels et à une augmentation des effectifs employés jusqu'en 1931, puis à une baisse des deux éléments de 1931 à 1936 ; il constatait une réduction sensible du nombre des travailleurs isolés (926 000 en 1936 contre 1 593 000 en 1901) et des établissements de moins de 5 salariés qui ne représentaient plus que 80,7 % du total en 1936 contre 87,8 % en 1901 ; ainsi le mouvement observé depuis 1950 ne fait que poursuivre l'évolution antérieure. La seconde étude concluait à « une surprenante stabilité de certains paramètres structurels de l'industrie française du début du

(1) La concentration des établissements en France de 1896 à 1936, par Mme Cohen. *Études et conjoncture*, No 9, septembre 1954.

La concentration de l'industrie s'est-elle accentuée depuis le début du siècle ?, par M. Didier et E. Malinvaud. *Économie et statistique*, No 2, juin 1969.

siècle à 1964 », avec, néanmoins, « une tendance persistante et notable », depuis 1906, à une « mortalité élevée des petits centres de production ». En 1906, 53 % de la population active industrielle travaillait dans des établissements occupant moins de 5 salariés, en 1966 seulement 14 %, quant aux établissements sans salariés, leur part dans la population occupée tombait de 27 % à 4 %. En 1906, 42 % étaient employés dans des établissements de plus de 10 salariés, en 1966, 80 % ; enfin, la taille moyenne des très grandes unités de production (plus de 1 000 salariés) qui avait augmenté de 1900 à 1936 pour atteindre 2 610 retombait à 2 230 en 1966 (ce qui est à peu près le chiffre actuel).

Dans le même ordre d'idée, citons une publication récente de l'INSEE sur les très grandes entreprises (1). Il s'agit des établissements ayant dépassé 1 000 salariés entre 1961 et 1970. L'auteur constate que leur nombre (pour l'industrie) a peu varié : 744 et 758 ; leur effectif a crû de 10 % alors que la population active industrielle, de 1962 à 1970, passe de 6,5 millions à 7,33 (+ 12,3 %), leur part relative décroît donc, ce qui correspond à nos conclusions pour la période 1954-1966. Cette étude montre d'ailleurs les évolutions très différentes de structure selon les secteurs industriels : dans l'automobile, le verre, l'habillement, la sidérurgie, le développement s'opère au profit des grandes unités de production ; dans d'autres secteurs comme les machines et appareils mécaniques, les minerais non ferreux, le développement est plus rapide dans les établissements de moins de 1 000 salariés.

La variété des situations selon les branches nous a conduit à rechercher dans cinq secteurs « anciens » l'évolution des salariés selon la taille de l'établissement. Il s'agit du Bâtiment et des Travaux publics (1 468 884 salariés en 1966), des textiles et industries annexes (525 438 salariés), du verre (65 229 salariés), des industries polygraphiques, presse, édition (202 777 salariés) et des industries agricoles et alimentaires (494 552 salariés), soit au total 40 % des effectifs industriels salariés totaux en 1966.

Le tableau IV montre que dans les industries polygraphiques, le textile et annexes et surtout le verre, la concentration s'opère au profit des grands établissements de plus de 500 ou de plus de 1 000 salariés ; en revanche, dans le Bâtiment et les Travaux publics et les industries alimentaires, dont le « poids » est élevé dans l'ensemble de l'industrie, la part des très grandes entreprises augmente moins vite.

Dans le secteur textile, le nombre total de salariés était tombé de 665 000 à 525 000 avec une diminution très rapide dans les établissements de moins de 51 salariés (143 000 à 97 000).

(1) *La démographie des très grands établissements industriels 1961-1970*, par M. Hanoun. Collection de l'INSEE, série E, No 19.

Dans le secteur polygraphie-presse-édition, les effectifs augmentent de 144 000 à 203 000, dans toutes les tailles, mais plus rapidement dans les grandes unités, si bien que la part des petits (moins de 20) diminue nettement.

Tableau IV

Proportion des salariés selon la taille des établissements.

	Nombre de salariés occupés						
	1-5	6-20	21-50	51-200	201-500	501-1 000	Plus de 1 000
Industries textiles et annexes							
1954	2,7	7,1	11,8	27,7	25,5	14,6	10,6
1962	2,4	6,5	11,4	30,5	25,6	11,8	11,8
1966	2,0	5,6	10,9	29,4	24,9	14,8	12,4
Polygraphie, presse, édition							
1954	12,2	18,2	16,6	23,8	12,9	10,2	6,1
1962	10,2	17,3	17,1	24,6	13,5	8,6	8,7
1966	10,1	15,8	17,1	24,0	13,1	11,1	8,8
Industrie du verre							
1954	3,7	9,1	8,4	19,1	24,8	25,0	9,9
1962	2,5	7,7	8,4	13,9	18,5	29,2	19,8
1966	2,3	5,8	8,4	9,7	14,9	27,9	31,1
Bâtiment et travaux publics							
1954	17,3	19,6	20,6	27,6	10,0	3,7	1,2
1962	17,3	20,7	18,9	28,1	11,1	3,1	0,8
1966	16,7	18,8	18,5	27,7	12,5	4,2	1,6
Industries agricoles et alimentaires							
1954	23,1	15,0	18,9	22,7	15,0	6,1	4,9
1962	19,7	13,8	13,8	25,8	15,8	9,4	2,2
1966	18,9	13,6	13,6	26,8	17,6	7,0	2,5

L'évolution dans l'industrie du verre est caractéristique de la concentration de ce secteur, les effectifs totaux augmentent de 30 % (47 000 à 65 000), mais l'accroissement se porte presque exclusivement sur les établissements de plus de 1 000 salariés. A noter la stabilité des établissements de 21 à 50 salariés.

Les effectifs du Bâtiment et des Travaux publics augmentent de 47 % entre 1954 et 1966 avec le démarrage de la construction de logements et l'essor des travaux publics (1 004 000 à 1 469 000 salariés). La modicité des écarts ne permet pas de conclure à une modification sérieuse des structures de la part prise par les établissements de plus de 200 salariés dont le nombre passe de 402 en 1950

à 748 en 1966 et 858 en 1970 ! Mais les établissements de moins de 50 salariés représentent encore, en 1966, 54 % des effectifs contre 57,3 % en 1954 !

La branche des industries agricoles et alimentaires a accru ses effectifs de 420 000 à 494 000 salariés au cours de ces douze années. Comme dans le Bâtiment et les Travaux publics, les petits établissements occupent une place majeure ; l'évolution est celle de la moyenne de l'industrie : diminution de la part des établissements de moins de 20 salariés, augmentation de celle du secteur moyen de 21 à 500 salariés et diminution de celle des grands établissements.

Il semble bien, d'après une étude malheureusement un peu ancienne (1) (portant sur les années 1962-1963), que la concentration des établissements dans le secteur industriel soit moindre en France qu'en Grande-Bretagne et en République fédérale allemande (tableau V).

Tableau V

	Grande-Bretagne	République fédérale allemande	France	Italie
Nombre d'établissements de plus de 1 000 salariés . . .	1 189	1 075	425	273
% des effectifs salariés	35,1 %	36,7 %	21,5 %	13,7 %
Effectif moyen par établissement .	2 351	2 712	2 525	2 260

Les données statistiques de l'auteur sont différentes de celles que nous avons utilisées, mais elles sont homogènes entre elles.

La taille des établissements industriels s'est assez peu modifiée au cours des deux dernières décennies, en tout cas beaucoup moins que les productivités ; on peut en déduire que la plupart des entreprises ont davantage recherché le progrès dans l'équipement et l'ingéniosité que dans la dimension des unités de production. Toutefois, le signe des temps est l'effacement progressif des toutes petites unités de production.

P. LONGONE.

(1) Étude du professeur Ray, du *National Institute of Economic and Social research* (Londres) sur les établissements industriels de plus de 1 000 salariés.

ACTUALITES

A propos du pétrole

L'énergie est le ressort des économies ; l'expansion sans précédent de l'Europe occidentale et du Japon au cours des vingt dernières années a été permise par le doublement ou le triplement de leur consommation d'énergie. Or, le pétrole a été la source presque unique de cet accroissement et ni le Japon

ni l'Europe occidentale n'en produisent encore, sinon de façon très marginale.

Au milieu des débats passionnés de ces dernières semaines, il est intéressant d'examiner les chiffres. Certains pays produisent, sur leur sol, beaucoup d'énergie, d'autres peu ; certains en consomment beaucoup et en produisent beaucoup, ils sont indépendants, mais d'autres, en produisent peu si bien que leur économie dépend des approvisionnements ; enfin, certains pays qui en produisent énormément

et en consomment très peu, sont en position de monopole de fait. Pour traduire ces diverses situations, nous présentons la consommation, par tête et par pays, d'énergie consommée en 1970 et en regard celle qui provient des ressources locales (charbon, lignite, pétrole, gaz naturel, hydro-électricité, énergie nucléaire, toutes sources transformées en équivalent charbon) (1).

(1) En utilisant les données de l'*Annuaire statistique de l'ONU*.

Dans le tableau I figurent les pays où la production nationale (sans importation) d'énergie équilibre à peu près la consommation.

Tableau I

Pays	Par habitant (1970) en kg équivalent charbon	
	Production	Consommation
États-Unis	10 028	11 144
Canada	9 626	9 072
Australie	5 483	5 425
URSS	4 995	4 445
Roumanie	2 930	2 808
Israël	2 106	2 278
Argentine	1 503	1 688
Mexique	1 206	1 205
Bolivie	341	211
Inde	162	192

Certes, cette « indépendance énergétique » n'a pas du tout le même sens pour l'Inde ou la Bolivie qui la paient de leur sous-développement et pour les États-Unis. Dans le tableau II figurent les pays excédentaires en énergie depuis ceux qui le sont parce que leur sous-sol est une prodigieuse éponge à pétrole jusqu'à ceux qui ne le sont qu'à cause de leur faible consommation énergétique et de leur sous-développement actuel.

Tableau II

Pays	Par habitant (1970) en kg équivalent charbon	
	Production	Consommation
Arabie séoud.		
Qatar, Bahreïn, Koweït, Émirats		
Libye	57 615	1 847
Brunei	108 472	646
Iran	74 793	2 769
Venezuela	29 256	939
Gabon	25 501	2 498
Trin. et Tob.	14 180	818
Irak	12 211	4 683
Algérie	10 638	597
Nigéria	4 650	462
Angola	1 280	45
Tunisie	1 100	170
Colombie	1 055	247
Syrie	979	578
Égypte	882	483
	657	268

Le tableau III intéresse particulièrement les Français ; y figurent les pays dont la dépendance énergétique est forte ou très forte. On ne s'étonnera pas d'y trouver le Japon et les pays d'Europe occidentale ; nous les

Tableau III

Pays	Par habitant, en kilogrammes équivalent charbon (1970)		% couverture de consommation
	Production	Consommation	
Suède	649	6 311	10,3
Belgique	1 197	5 929	20,2
Danemark	10	5 924	0,16
Royaume-Uni	2 935	5 362	54,7
Allemagne fédérale	2 836	5 112	55,5
Pays-Bas	3 763	5 073	74,1
Norvège	964	4 814	40,8
France	1 172	3 794	30,9
Autriche	1 441	3 419	42,1
Suisse	595	3 353	17,7
Japon	531	3 210	16,5
Hongrie	2 222	3 147	70,6
Italie	492	2 681	18,4
Yougoslavie	1 051	1 432	73,4
Chili	782	1 208	64,7
Pérou	396	609	65
Turquie	311	487	63,9
Bésil	206	472	43,6

avons rangés dans l'ordre décroissant des consommations, la situation étant d'autant plus grave, à pourcentage de couverture des besoins égal, que la consommation est plus importante.

Ces tableaux très révélateurs montrent qu'un blocus prolongé du pétrole pourrait aisément avoir raison des économies du Japon et d'Europe occidentale alors que les États-Unis, moyennant de très légères restrictions, et l'URSS sont indépendants de l'approvisionnement arabe ; ils montrent aussi la prodigieuse distorsion des consommations d'énergies entre sociétés industrielles et pays dits en développement ; ils soulignent enfin la précarité des sociétés industrielles dépendantes qui ont en quelque sorte bâti leur expansion sur les sables du Moyen-Orient.

P. L.

DÉMOGRAPHIE

La mortalité des grands vieillards

Les progrès récents de la médecine et l'amélioration rapide du niveau de vie, depuis la dernière guerre, ont-ils accru la durée de vie moyenne au-delà de 90 ans ? Mlle F. Depoid, reprenant une étude de M. P. Vincent (1), répond à la question dans *Population* (2).

Grâce à une méthode très originale, Paul Vincent avait pu établir que, dans la période 1930-1945, l'âge limite auquel, pratiquement, on pouvait atteindre était de l'ordre de 110 ans pour les deux sexes.

Or, actuellement, en France et dans quelques pays disposant de statistiques adéquates (enregistrement d'état civil très ancien), l'espérance de vie des grands vieillards s'est légèrement allongée : de 2 à 3 ans en France, aux Pays-Bas et en Suisse et de 1 à 2 ans en Suède où, pourtant, la mortalité aux grands âges était la plus faible des quatre pays avant-guerre.

L'âge limite, actuellement, serait donc de l'ordre de 113 à 114 ans.

Les conclusions de M. Vincent, celles de Mlle Depoid infirment en tout cas les informations qui, de temps à autre, nous parviennent par voie de presse sur des décès intervenus à 150 ans ou plus.

Il n'est possible de bien connaître la mortalité exacte aux grands âges que dans les pays où l'état civil fonctionne avec précision depuis au moins un siècle et où les décès sont enregistrés à la fois par année d'âge et de naissance ; or, ces pays se comptent sur les doigts de la main.

P. L.

(1) « La mortalité des vieillards », *Population* 1951, No 2.

(2) « La mortalité des grands vieillards », *Population* 1973, No 4-5.